

DIRECTEUR DES GRADES DE LIGUE (DGL)



PRE-REQUIS

- Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- Avoir son passeport sportif à jour.
- Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Etre titulaire du 5e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- Maitrise les outils informatiques inhérents à son environnement.
- Maitrise la réglementation de la CSDGE.

MISSIONS

- Incarne les valeurs de nos disciplines (de part sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- Assure la coordination de la Commission d'Organisation Régionale des Dans et Grades.
- Assure la responsabilité technique des examens sous l'autorité du président du jury et/ou du délégué de la CSDGE.
- Organise les passages de grades taekwondo conformément à la réglementation en vigueur.
- Organise les passages de grades des disciplines associées conformément à la réglementation en vigueur.
- Convoque et assure la répartition des membres du jury sur les tables d'examen lors des passages de grades.
- Transmet à la CSDGE les résultats des différents examens, pour validation.
- Assure la formation initiale et continue des jurys passage de grades de son territoire.
- Réalise et présente un bilan de son activité.
- Sur convocation du président de la CSDGE, il participe aux réunions durant lesquelles sont précisées les directives concernant les Dans et Grades Equivalents.

NOMINATION

- Par le président de la CSDGE sur proposition du président de ligue.